

Groupe scolaire Michel de  
Montaigne  
Ecole primaire  
3 place de la mairie  
51490 Bétheniville  
☎ 03 26 03 75 25  
✉ ce.0511456f@ac-reims.fr

## **NOTE DE RENTRÉE**

**(à conserver et à consulter  
durant l'année si besoin)**

### **Équipe pédagogique :**

Directrice : Mme Pierret Valérie  
CM2 : 21 élèves Mmes Pierret / Paté  
CM1 - CE2 : 24 élèves ( 17 CM1 – 7 CE2) Mme Courty  
CE2 - CE1 : 24 élèves ( 12 CE2 – 12 CE1) M. Sauvage  
CP CE1 : 24 élèves ( 15 CP – 9 CE1) Mme Eugène  
MS GS : 24 élèves ( 8 MS – 16 GS) Mme Gouris  
PS : 26 élèves M. Gouris



## **Année scolaire 2021/2022**

### **L'ÉCOLE**

#### **Horaires de l'école :**

Suite à la crise sanitaire, l'accueil des élèves s'effectue en décalé :

Le matin : 8h50 : CE2-CM1 et CM2 au portail / GS avec un adulte jusqu'à la classe

8h55 : CE1-CE2 et CP-CE1 au portail

9h00 : PS avec un adulte jusqu'à la classe

Toutes les classes sortent à 12h00 et sont accompagnées par leur enseignant jusqu'au portail, seuls les PS sont repris dans la classe.

L'après-midi : 13h20 : CE2-CM1 et CM2 au portail / GS avec un adulte jusqu'à la classe

13h25 : CE1-CE2 et CP-CE1 au portail

13h30 : PS avec un adulte jusqu'à la classe

Toutes les classes sortent à 16h30 et sont accompagnées par leur enseignant jusqu'au portail, seuls les PS sont repris dans la classe.

**Merci de respecter ces horaires pour nous permettre d'appliquer au mieux le protocole sanitaire.**

Des études surveillées assurées par les enseignants sont proposées de 16h30 à 17h30 à raison d'1 €/ h. Si vous êtes intéressés, pensez à remplir et rendre rapidement la fiche d'inscription à l'école.

#### **Fréquentation scolaire :**

Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **obligatoire**.

Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir impérativement le **matin même** par téléphone (03.26.03.75.25) ou par mail [ce.0511456f@ac-reims.fr](mailto:ce.0511456f@ac-reims.fr) puis **confirmer ultérieurement par écrit** en remplissant le cahier de liaison de votre enfant.

### **ADMINISTRATIF**

CRISE  
SANITAIRE



Un livret détaillant le protocole sanitaire en vigueur vous a été envoyé par mail, vous le retrouvez sur le site de la direction de l'école (adresse indiquée plus loin)

Tout adulte qui souhaite entrer dans l'enceinte scolaire doit obligatoirement être équipé d'un masque et doit se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique en entrant dans le bâtiment.

Si vous souhaitez rencontrer l'enseignant de votre enfant, il faut prendre RV avant.

#### **Relation parents/enseignants :**

- Réunions de rentrée :

D'ici quelques jours, nous programmerons les réunions de classe pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

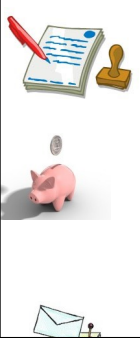


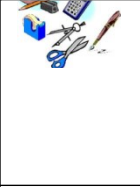

- Cahier de liaison :

C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement, toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées** après en avoir pris connaissance,  **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.**

Vous êtes invités à y noter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignant ou la directrice.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les justifications d'absence</li> <li>- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...)</li> <li>- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école.</li> <li>- Toute information que vous jugerez utile de faire savoir à la maîtresse.</li> </ul> <p>Préférez écrire un mot plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Direction</u> : la directrice est déchargée de classe le JEUDI et peut vous recevoir sur rendez-vous ce jour-là. Vous pouvez la contacter par mail si besoin <a href="mailto:ce.0511456f@ac-reims.fr">ce.0511456f@ac-reims.fr</a>. Vous retrouverez les informations administratives importantes sur le site : <a href="https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-betheniville-elem">https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-betheniville-elem</a></li> </ul>
	<p><b>Le « Pack de rentrée » :</b>  Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener au plus tard <b>pour le lundi 6 septembre 2021.</b>  👉 <b><u>Pensez à vérifier vos adresses mail et numéros de portable qui vous serviront pour activer vos accès à l'Espace Numérique de Travail (Blog) qui sera mis en place dans le courant du mois de septembre (maternelle et élémentaire) ainsi que vos accès au Livret Scolaire de votre enfant (élémentaire)</u></b></p> <p><b>Assurance scolaire :</b> Elle est <b>obligatoire.</b> Merci de nous fournir rapidement une attestation.</p>
	<p><b>Coopérative scolaire :</b> La cotisation est de 10 € pour un enfant, 18 € pour 2 enfants et 25 € pour 3 enfants scolarisés au sein du groupe scolaire (élémentaire et maternelle).</p>
	<p><b>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :</b>  Les élections auront lieu le <u>vendredi 8 Octobre 2021.</u>  Les parents souhaitant se porter candidat sont conviés à une réunion le <u>vendredi 17 septembre à 18h00.</u></p>
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	
	<p><b>Activités sportives :</b>  Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. Selon les jours fixés par la maîtresse, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence.</p>
	<p><b>Matériel :</b> Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel en bon état. Les livres ou autres documents confiés à l'enfant sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir. En cas de détérioration, nous vous demanderons de remplacer le matériel concerné.</p> <p>Marquage des vêtements : Tous les ans de nombreux vêtements restent non réclamés (ou non reconnus !) Par conséquent, pensez à marquer les vêtements de vos enfants (même les baskets qui restent aux porte-manteaux).</p>
	<p><b>Parasites :</b>  Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie...  Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.</p>

Si toutefois vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée et plus particulièrement une bonne année scolaire à tous nos élèves.

L'équipe enseignante